

# A TOUS LES ELECTEURS DU BAS CANADA.

## MES COMPATRIOTES,

Les efforts que vous avez faits à la dernière Election n'ont pas été inutiles. La Chambre d'Assemblée n'en a plus de force qu'elle n'en avoit jamais eu. Le paiement de la LISTE CIVILE y a été proposé avec succès. Mais l'effet en a été terrible; car le Parlement a été cassé, et vous allez voir des efforts incroyables à la prochaine Election pour vous faire abandonner les Représentans en qui vous aviez confiance. Tout va être mis en œuvre; toutes les Gazettes, jusqu'à celle de Québec, sont employées; et on en a encore mis une nouvelle sur pied en François. Tous les gens en places et tous ceux qui veulent en avoir sont en mouvement. Le coup a été terrible pour eux, ils l'ont senti jusques dans la moëlle des os; mais quelque chose qu'ils fassent, quelque chose que vous voyez, tenez ferme, et soutenez vos Représentans.

On croit le moment favorable. On espère vous épouvanter par la Liste Civile, et que la promptitude avec laquelle vont se faire les Elections, ne vous laissera pas le temps de la réflexion. Vous n'avez point de temps à perdre, allez-vous informer au plus vite de ceux en qui vous avez confiance, et faites-vous expliquer l'affaire.

On va vous prêcher le menagement de votre bourse, on va crier aux taxes. Remarquez bien qui sont ceux qui prêchent et qui crient ainsi; si ce sont ceux qui ont coutume de parler de menagement et de crier contre les taxes.

Ces personnes ne se sont pas récriées de voir augmenter les Dépenses Civiles tous les ans; elles ne se sont pas récriées lorsqu'on a proposé de mettre des taxes sur les terres il y a quelques années. Elles se sont toujours gardées jusqu'ici de vous parler de ces choses; elles jetoient les hauts cris ces dernières années, lorsqu'on publia un compte pour vous donner connoissance des Dépenses de la Province.

Croyez que ce n'est pas le désir de menager votre bourse qui les agite si fort, mais que c'est bien plutôt le désir d'en avoir le menagement eux-mêmes, et d'être les maîtres d'augmenter la dépense tant qu'ils voudront.

En mil sept cent quatre-vingt quinze la première fois que les comptes ont été envoyés à la Chambre, la Dépense de la Province ne montoit qu'à dix-neuf mille louis; en mil huit cent, elle montoit à trente-deux mille louis; et en mil huit cent sept, qui est la dernière année dont on ait les comptes publiés, elle montoit à quarante-trois mille louis.

Ils vous diront que vous importe que la dépense augmente, ce n'est pas vous qui la payez toute.

Il est vrai qu'il y en a une petite partie que nous ne payons pas, et qu'on se garde bien de nous faire payer, afin de pouvoir dire que nous

n'avons pas le droit de nous mêler de la dépense. Mais quand la Dépense sera une fois augmentée autant qu'il aura plu aux gens en place, il faudra que quelqu'un soit chargé de la payer. Qui est-ce qui doit en être chargé à la fin?—La mère patrie n'a point établi de fond pour la payer; on tire ce qu'elle en paye actuellement; de la caisse militaire; cela pourra continuer tant qu'il ne s'agira que de Bagatelles; mais quand les sommes seront devenues considérables, on nous dira: Il est raisonnable qu'une Province florissante comme celle-ci, paye ses propres dépenses; la mère-patrie est assez chargée des frais des guerres qu'elle a eues à soutenir pour la protection de l'empire; et cela sera raisonnable.

Il sera tenu alors, disent les gens à places, de régler la dépense et on aura le même droit qu'à présent.—Mais quand la dépense sera trois ou quatre fois plus grande; il y aura trois ou quatre fois autant de gens en places, qui auront trois ou quatre fois autant d'influence et de puissance, et qui crieront trois ou quatre fois autant; et si actuellement on a déjà tant de peine à s'en défendre, comment pourra-t-on le faire alors? Faut-il attendre qu'ils se soient entièrement emparés de la place, et qu'il soit impossible de leur résister?

Ils vont vous exagérer les sommes qu'il faudroit payer, afin de vous épouvanter; les uns disent, il faut augmenter de VINGT CINQ MILLE LOUIS, d'autres de QUARANTE MILLE; on disoit avant hier au Grefse que c'étoit vingt-cinq mille, aujourd'hui on dit que c'est quarante mille. S'il falloit se régler sur leur appetit, la somme seroit effectivement considérable; mais ce n'est pas dessus que la Chambre d'Assemblée se règlera, à moins que le nombre des gens à places: qui y seront, ne l'emporte.

La somme à payer suivant les derniers comptes qui ont été publiés, seroit de SEIZE MILLE LOUIS. De ces seize mille louis, onze mille seroient payés par l'acte des prisons en le continuant, et il ne resteroit plus que cinq mille louis,—une couple de chelins sur le vin de Madère et le vin de Porte et quelques sols sur le sucre blanc produiroient huit mille louis, ce qui seroit une somme plus que suffisante.

Mais c'est une autre cause de douleur, que de parler de taxer le vin de Madère et le vin de Porte. Les gens en place ont une grande répugnance contre cette taxe. C'est aux Electeurs à voir s'ils veulent se régler sur le goût des malades, il n'y aura qu'à les mettre dans la Chambre. En deux mots, les gens en place veulent avoir entre leurs mains le menagement de la bourse des Electeurs, et le droit de les taxer eux-mêmes. Voulez-vous voir la dépense augmenter; la dévotion des gens en place, ou la régler vous-mêmes?

Voulez-vous voir taxer le vin de Porte et de